



Appel à projet artistique dans le cadre de l'extension et la rénovation de l'Ecole primaire publique Anjela Duval Kergloff (29)

Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art dans le cadre de la rénovation et l'extension de l'Ecole publique primaire Anjela Duval.
Commune de Kergloff (Finistère).

Artistes concernés :

Appel à projet à destination des artistes professionnels : sculpteurs, graphistes, ferronniers, verriers, mosaïstes...

Le projet :

Depuis deux ans, la Commune de Kergloff travaille sur un projet d'extension et de réhabilitation durable de son école publique primaire. Ce projet d'urbanisme s'accompagne d'un projet artistique et culturel qui réunit les acteurs de l'école : les élèves, les enseignants, les parents et les élus.

La réalisation du projet se déroulera durant l'année scolaire 2016-2017. L'œuvre artistique devra être en place avant juin 2017.

La collectivité de Kergloff assurera la coordination et le financement du projet.

L'enveloppe prévue pour l'ensemble du projet est au maximum de 10 000 €.

L'œuvre d'art :

L'œuvre d'art réalisée sera installée dans l'enceinte de l'école. Elle doit être conçue pour être pérenne, spécifiquement pour l'école et pensée de façon à pouvoir dialoguer avec son environnement scolaire.

L'œuvre sera originale et en adéquation avec la thématique choisie autour du concept de citoyenneté, exprimée à travers les mots clés suivants :

République – Démocratie
liberté – égalité – fraternité
laïcité - légalité (ou loi : droits et devoirs)

La collectivité souhaite favoriser la création contemporaine professionnelle et la rencontre de l'artiste et de son œuvre avec les élèves, les enseignants et les parents.

L'œuvre proposée devra être visible des enfants mais aussi de parents et sera placée dans la cour principale de l'école. Elle peut être murale ou isolée.

Elle sera d'une taille suffisante et ne devra pas présenter de danger pour les enfants et doit pouvoir résister aux manipulations et autres découvertes tactiles. Elle doit être conçue avec un système d'implantation (accroche, lestage, socle...) adapté au site. Ayant vocation à être pérenne, elle doit nécessiter une maintenance faible sans qualification spéciale.

Les matériaux doivent être choisis pour résister aux intempéries (pluie, vent, neige...)

Médiation :

La médiation et la rencontre de l'artiste avec les différents acteurs de l'école est un volet important. Il inclut la participation et l'implication des élèves de l'école Anjela Duval au projet de l'artiste. Ce volet pédagogique sera réalisé en concertation avec le corps enseignant.

L'artiste sélectionné aura également une démarche d'échange avec les parents sur son univers artistique et sur son œuvre.

Sélection :

Le projet artistique retenu sera sélectionné par une commission municipale sur dossier*, puis rencontre avec les artistes pré-sélectionnés.

L'intervention, l'oeuvre et sa réalisation, et la rétribution de l'artiste seront établis par contrat.

L'artiste doit fournir tous les justificatifs quand à son statut professionnel.

L'oeuvre achevée devra être fidèle au projet présenté.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 juin 2016.

***Dossier complet du projet artistique de la commune en téléchargement sur le site internet de la Commune www.kergloff.fr.**

Mairie de Kergloff

2 Place St Trémeur 29270 Kergloff

Tél. +33 (0)2 98 93 40 43

Fax. +33 (0)2 98 93 45 46

Courriel : mairie@kergloff.fr

www.kergloff.fr